

Trophée **CÉSAR** & Techniques

4^{ème} édition

**Dossier
d'inscription
2014**



L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, la Ficam et le Groupe Audiens

présentent

Le 4^{ème} Trophée César & Techniques

Il sera remis le **6 janvier prochain** lors de la soirée **César & Techniques**, donnée par l'Académie, la Ficam et le Groupe Audiens, en l'honneur des techniciennes et techniciens français de l'année, et du savoir-faire des Industries Techniques.

Le Trophée est destiné à mettre en valeur **les entreprises de la filière technique du cinéma** en France, et tout particulièrement celles dont les stratégies de développement auront mis l'accent sur un ou plusieurs des quatre axes suivants :

- Maintien et développement de l'emploi en France ;
- Innovation technologique ;
- Soutien à la création cinématographique ;
- Démarche écodurable.

Le Comité Industries Techniques de l'Académie effectuera dans un premier temps une **présélection parmi toutes les entreprises éligibles** (c-a-d ayant assuré une prestation technique sur au moins un des films éligibles au César du Meilleur Film 2014) qui auront déposé un dossier d'inscription.

L'entreprise lauréate sera ensuite élue par l'ensemble des techniciens éligibles aux cinq César Techniques de l'année. Le Trophée 2014 César & Techniques lui sera remis au cours de la soirée César & Techniques 2014.

Votre entreprise fait partie des entreprises éligibles.

À ce titre, elle sera recensée dans le Guide César & Techniques 2014 reprenant les chefs de postes Costumes, Décors, Montage, Photo, et Son, ainsi que les entreprises ayant effectué les prestations techniques des films sortis en salle en 2013.

Elle peut donc également concourir pour le Trophée César & Techniques 2014.

Il vous suffit pour cela de compléter le dossier d'inscription ci-joint.

Dossier à renvoyer par courrier, mail ou fax AVANT LE 6 DÉCEMBRE 2013 MINUIT à :

Stéphane Bedin – Ficam – 11/17 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16

Responsable Communication et Marketing

E-mail : techniques@academie-cinema.org

LD : 01 45 05 72 49 / FAX : 01 45 05 72 50

DOSSIER DE CANDIDATURE

1 - Nom et coordonnées de votre société :

2 - Contact (2 contacts max.)

-
-

3 - Votre activité :

4 - Votre société dispose-t-elle d'au moins une année complète d'exploitation ? Oui Non

5 - Êtes-vous adhérent à la Ficam ? (Si oui, merci de passer directement au point 8) Oui Non

Les entreprises non adhérentes à la Ficam risquant de disposer d'une visibilité moindre auprès du Comité Industries Techniques de l'Académie, nous vous proposons de renseigner les points suivants afin de mieux vous connaître. Il est bien entendu que l'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité :

6 - Votre chiffre d'affaires 2012 en € H.T. :

7 - Vos effectifs au 31 décembre 2012 :

• **Permanents** (en nombre de salariés)

Cadres :

Employés :

• **Intermittents** (en nombre de jours)

Techniques :

Artistiques :

8 - Si votre stratégie de développement a particulièrement mis l'accent sur le maintien et le développement de l'emploi en France, précisez en quoi cela a été le cas :

9 - Si votre stratégie de développement a particulièrement mis l'accent sur l'innovation technologique, précisez en quoi cela a été le cas :

11 - Si votre stratégie de développement a particulièrement mis l'accent sur une démarche écodurable, précisez en quoi cela a été le cas :

En cas de présélection, il vous sera demandé de nous **fournir impérativement pour le 27 décembre 2013** un montage DVD de présentation de votre société ainsi qu'un logo en vue de la soirée César & Techniques du 6 janvier 2014.

Durée : 1'30

Format : 16/9 sur les supports suivants : Beta Num, DVD et AVI HD ou Mpeg2 HD.

Ce montage sera visible sur le site de l'Académie, afin de présenter votre entreprise auprès des techniciennes et techniciens votant pour le prix.

Il sera également diffusé sur les écrans lors de la soirée César & Techniques.



Fait à : Le :

Signature

Cachet de la société